

COMMUNE DE MONTAGNY

No 3

*Edition du mois de
Mai 2015*



*** Sommaire ***

L'Edito du Syndic	1-2
Extrait du pv du 10.12.2014	
Extrait du pv du 05.05.2015	3
Informations communales	4
Fête de la musique	5
Vente de vin de la commune	6
Informations diverses	7
Village solidaire	8
Informations diverses	9
Défense incendies	10
Informations diverses	11
Canicule	12

*** L'Edito du Syndic ***

Chères Montaniacoises,
Chers Montaniacois,

La situation financière de la commune est toujours saine, au vu de l'exercice 2014 qui demeure dans les chiffres noirs malgré une conjoncture difficile. Il s'agit de gérer la commune au plus juste et de ne pas fanfaronner.

Depuis ce printemps, le Chemin des Haies est en chantier et sera totalement réaménagé afin, entre autres, d'améliorer la sécurité par la création d'un trottoir et d'un éclairage public plus adéquat. Merci encore aux riverains de souffrir les désagréments de tels travaux et de faire preuve de patience durant quelques semaines encore !

Du fait de ces importants travaux, les voies de circulation du bourg ont dû être changées pour les passages des transports publics et privés. Tout sera rétabli dès que possible...

D'autres chemins ou routes feront l'objet de réfections ou de réaménagements... pensons-là au Chemin de Cotty-Dessus, plus tard du tronçon du Bey (Accès Nord de l'agglomération) et d'autres encore ! Un groupe de travail s'est aussi penché sur l'état des routes de la commune. Il faut encore préciser que, lors des réaménagements routiers, il est toujours nécessaire de se préoccuper d'autres éléments encore comme la problématique des conduites ou des éclairages publics, notamment ; des candélabres munis de leds permettront dans le futur une nouvelle efficacité, une durabilité et des économies d'énergie...

S'occupant aussi de ces routes, le Service de la voirie et des bâtiments est aujourd'hui bien doté ; son équipement est aujourd'hui complété d'un nouveau petit véhicule, en plus du récent tracteur. Une nouvelle motivation voit jour. Merci à nos trois hommes pour leur engagement au service de la collectivité !

Lors de la séance du Conseil communal du 8 juin 2015, le Conseil pourra se prononcer sur le préavis prévoyant l'aménagement du rez-de-chaussée de l'Ancien Collège en un lieu très convivial ; d'autres préavis seront encore présentés, comme celui consacré au Plan de quartier « La Brine » et à son règlement.

Concernant encore l'aménagement du territoire, certains dossiers se poursuivent... Il s'agit du Plan directeur localisé (PDL) de Chamard ou encore de l'étude de faisabilité du Plan de quartier de « La Borette » qui se trouve aussi dans le périmètre compact de l'agglomération.

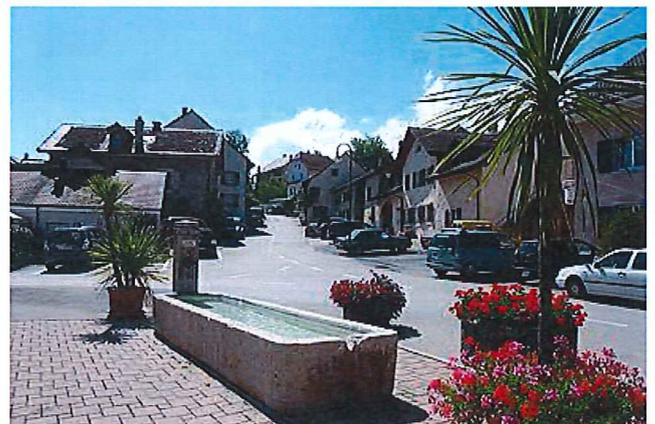
Après un long serpent de mer, le plan de limites des constructions est adopté et légalisé. De même, l'Etat de Vaud a transmis la carte des dangers de la commune qui est consultable auprès de l'administration communale.

Avec la venue de l'été, n'oubliez pas d'assister à la 3^{ème} Fête de la Musique de Montagny qui aura lieu ce samedi 20 juin et de venir célébrer le traditionnel 1^{er} août ! Vous êtes chaleureusement invités.

Bon été à vous !

Très cordialement,

Le Syndic Frédéric R. Rohner



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 10 décembre 2014

Présidence : M. Jean-Marc Cochet, président

Présents : 25 membres

Le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a

- accepté le budget 2015 avec **Fr. 4'061'261.** — aux revenus, **Fr. 4'411'898.** — aux charges, laissant apparaître un déficit de **Fr. 350'637.** —
- pris en considération le postulat de M. Frédy Stoll demandant à la Municipalité d'étudier l'opportunité de mettre en place une structure de rencontre et de partage pour les plus de 55 ans.

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 5 mai 2015

Présidence : M. Jean-Marc Cochet, président

Présents : 22 membres

Le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a

- accepté le préavis municipal No 35/15 relatif à une demande de crédit de Fr. 52'000.— destiné à financer l'élaboration du Plan directeur de la distribution d'eau potable (PDDE).
- Accepté le préavis municipal No 36/15 relatif à la révision du règlement communal sur la distribution de l'eau et sa tarification.

**La prochaine séance du Conseil communal aura lieu
le lundi 8 juin 2015
à 20 heures à la salle du Conseil**

Nous souhaitons à tous la cordiale bienvenue

Offre d'emploi

La commune de Montagny est à la recherche, d'une ou plusieurs personnes, désirant s'occuper de l'état des lieux de la Grande salle lors des locations du week-end.

Entrée en fonction de suite ou à convenir.

En cas d'intérêt ou pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter l'administration communale :

contact@montagny.ch

ou par téléphone (pendant les heures de bureau) : 024 / 447 21 71.

Horaires d'été de l'administration communale

Nous vous informons que le guichet du bureau communal sera fermé le lundi soir du 13 juillet au 17 août compris.

Les ouvertures du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 restent inchangées.

En cas d'urgence ou d'impossibilité de se présenter pendant l'ouverture du guichet, des rendez-vous peuvent être pris au 024 / 447 21 71.



Fête de la musique

Samedi 20 juin 2015

A l'occasion de la Fête de la Musique, la Municipalité a le plaisir de vous convier à un concert, donné par **l'ensemble musical Nordsband**.

Cette société est composée de nombreux jeunes musiciens provenant de tout le Nord Vaudois.

- Dès 19h00, un apéritif sera offert avant le concert.
- A 19h30, sur la Place, début du concert.
- Lors de cette soirée, des grillades (saucisses) vous seront proposées pour CHF 5.-.

En cas de mauvais temps, cette soirée sera donnée à la Grande salle.

Venez nombreux partager un bon moment de convivialité !



Vin de la commune

***Le millésime 2014
est arrivé!***

Nous vous proposons d'acheter des bouteilles de la commune :

Le Blanc et le Rouge
(en bouteille ou en désirée)

Le Rosé
(uniquement en désirée)

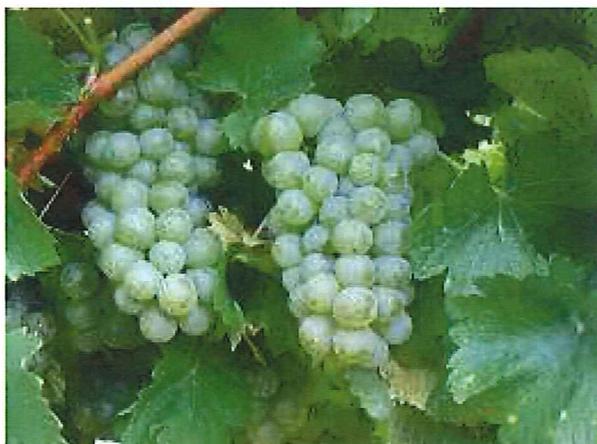
Bouteille de blanc, 75 cl : CHF 9.-

Bouteille de rouge, 75 cl : CHF 10.-

Désirée, 50 cl : CHF 7.-

Paiement comptant à la livraison.

Commande au moyen du bulletin annexé, **jusqu'au 12 juin 2015.**



Dégustation et réception des marchandises :

Samedi 20 juin 2015

de 10h00 à 12h00

au local de la voirie

Achat de verres :

Nous vous offrons la possibilité d'acheter des verres à vin rouge de 2,5 dl, munis de l'écu de la commune :

1 verre à vin rouge de 2,5 dl: CHF 3.50

1 carton de 6 verres : CHF 20.-



Taille des haies, arbustes et talus en bordure de route

Afin de maintenir une bonne visibilité sur la route, nous vous rappelons qu'il est très important de couper les plantations en bordure de route ainsi qu'aux débouchés, et d'effectuer régulièrement la taille des haies.

Cette démarche, avant tout au service de la sécurité routière, permet également de se prémunir contre d'éventuels problèmes juridiques. La responsabilité du propriétaire peut être engagée dans certaines conditions lorsque des plantations en limite de propriété entravent la visibilité, et provoquent des dommages ou accidents de la route.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de faire le nécessaire le plus rapidement possible.



Tondeuses à gazon

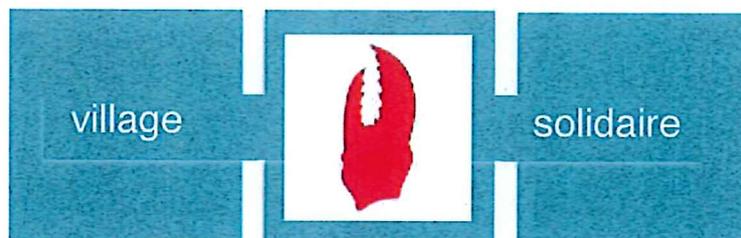


Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux de jardinage ont repris.

Nous vous rappelons que l'utilisation des tondeuses à gazon, taille-haies, tronçonneuses, et engins similaires est interdite entre 21h00 et 07h00, entre 12h00 et 13h00 ainsi que les dimanches et jours fériés.

En outre, en dehors de ces heures, toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour réduire le bruit le plus possible.

Merci à tous !



Le projet « Village Solidaire » a été proposé par la Municipalité avec le soutien de « Pro Senectute Vaud ». Son objectif est de recréer des liens entre les habitant(e)s de la commune et d'organiser des activités enrichissantes.

Un « groupe habitants » se réunit mensuellement afin de discuter du déroulement général du projet et des groupes de travail sont constitués afin de concrétiser les souhaits émis et de mettre sur pied les activités.

Prochaines activités ouvertes à tous !



MARCHES RÉCRÉATIVES

Faire de l'exercice, prendre l'air et découvrir les paysages environnants. Possibilité de faire un bout du trajet en voiture.

DÉCOUVRIR LES PLANTES COMESTIBLES

Venez vous familiariser avec les plantes comestibles qui se trouvent à proximité de chez vous !

Prochaine date : lundi 15 juin, rendez-vous à 14h00 devant l'ancien collège



HISTOIRE(S) DE LA COMMUNE

Tisser des liens entre les habitants de la commune, anciens et nouveaux, et mieux connaître son lieu de vie en retraçant l'histoire de Montagny.

Prochaine date : lundi 1^{er} juin, rendez-vous à 15h à la salle du Conseil

NOUVELLES IDÉES ?

Si vous êtes intéressé(e)s par l'une de ces activités ou si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous contacter !



Contact : M. Benoît Helle, animateur « Pro Senectute Vaud »

Tél : 076 340 72 94 / e-mail : benoit.helle@vd.pro-senectute.ch

VILLAGE SOLIDAIRE

**Prochaines séances
du groupe « habitants » :**

les 29 juin et 3 août 2015 à 15h00,
à la salle du Conseil
de la Maison de Commune

Forum et repas :

samedi 29 août 2015
De plus amples informations
suivront ultérieurement.

Fête nationale du 1^{er} août

La Municipalité vous informe d'ores et déjà que le repas organisé à l'occasion de la fête nationale sera servi à la Grande salle le soir du 1^{er} août.

Tous les détails concernant le déroulement des festivités vous seront communiqués ultérieurement.



AVIS AUX UTILISATEURS DE LA DÉCHETTERIE DE MONTAGNY

La Municipalité, dans un souci de faciliter l'élimination de certains déchets, prie les utilisateurs et les utilisatrices de respecter cet endroit. Il est, en effet, interdit de jeter du carton, bois, ordures ménagères et autres déchets dans le container réservé aux corps creux en plastique.

Merci de respecter les consignes indiquées sur les containers de la déchetterie située sous le pavillon scolaire !

Tout abus sera sanctionné.

La Municipalité



Tout feu, tout flamme !



Depuis de nombreuses années, un comité motivé et passionné a mis en place une association de jeunes sapeurs-pompiers dans notre région. La commune de Montagny a rejoint l'organisation pour les soutenir et leur mettre des locaux à disposition. Le comité, fort de six personnes, appuyé par plus de dix moniteurs agréés, encadre plus de trente enfants dans des activités variées et dynamiques en lien avec la défense incendie et le secours.

Dans la société individualiste que l'on connaît, cette belle association valorise l'entraide et la solidarité bien connue chez les sapeurs-pompiers. Dans un esprit ludique, bon enfant, mais sérieux, ces jeunes sont instruits notamment au maniement de la motopompe, des bornes hydrantes, aux premiers secours. Cela leur permet d'acquérir les bons réflexes dans la gestion des événements auxquels chacun peut être confronté tous les jours, sur la route ou dans sa cuisine.

Dans le Canton de Vaud, notre organisation de défense incendie et de secours est basée sur le volontariat de femmes et hommes consacrant parfois des centaines d'heures annuelles à se préparer à agir rapidement et efficacement pour nous venir en aide.

Ces jeunes sapeurs-pompiers sont la future relève pour nos SDIS régionaux.

Voir ces enfants, haut comme trois pommes, effectuer une mise en fonction d'une borne hydrante ou encore procéder à un massage cardiaque sur un adulte ne peut nous laisser insensibles à l'esprit de solidarité régnant dans le groupe et à leur engagement personnel. BRAVO à eux pour l'image positive qu'ils véhiculent !

Adhésion : M. Daniel Jeannin
(coordonnées ci-dessous)

JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE TREYCOVAGNES

Poste à repourvoir au Comité

La Société des Jeunes Sapeurs-pompiers de Treycovagnes et environs cherche une personne motivée pour le poste de secrétaire au sein du comité. La charge de travail est peu élevée, mais il s'agit d'un poste clé pour cette association.

Si vous êtes intéressé(e) par le monde des Jeunes Sapeurs-pompiers et vous avez envie de rejoindre une équipe dynamique dans une très bonne ambiance, contactez M. Daniel Jeannin, Président :

Tél : 079 292 59 32

E-mail : daniel-jeannin@hotmail.com

Cartes des dangers naturels

Nous vous informons que les cartes des dangers naturels pour la commune de Montagny, produites par le Département du territoire et de l'environnement, peuvent être consultées à l'administration communale.

Des fascicules d'information sont également à votre disposition.

Pour des informations complémentaires, vous avez également la possibilité de consulter le site internet :

www.vd.ch/dangers-naturels

Avis aux propriétaires de chiens

Afin de préserver une bonne entente entre les habitants et suite à diverses plaintes, nous nous permettons de rappeler aux propriétaires et détenteurs de chiens de veiller à ce que leur compagnon à 4 pattes :

- Dérange le moins possible le voisinage par ses aboiements
- Ne se promène pas librement sur le domaine public
- N'importune pas les voisins par des excréments dans les jardins et terrains privés.

Les détenteurs sont tenus de ramasser les excréments de leur animal sur la voie publique, sur les propriétés privées et également dans les champs. Plusieurs Sac-o-mat sont disponibles dans la commune.



Enregistrement et inscription des chiens

Chaque propriétaire ou détenteur de chien est tenu d'annoncer à l'Administration communale :

- Les chiens acquis ou reçus en 2015
- Les chiens nés en 2015 et restés en possession du propriétaire
- Les chiens qui n'auraient pas encore été annoncés
- Les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2015

De plus, nous vous rappelons que tous les chiens doivent être munis d'une puce électronique, posée par un vétérinaire.

Place de jeux



La place de jeu est un espace convivial très apprécié des familles.

Afin de maintenir cet endroit accueillant, nous remercions les enfants ainsi que les parents de ramasser leurs restes de pique-nique et autres déchets avant de quitter les lieux.

De plus, il est également demandé de ne pas déplacer les cailloux, dans la fontaine ou ailleurs.

Merci à tous !

Canicule

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés.

En cas de canicule, soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants !

PROTÉGEONS - NOUS !

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS



Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps



Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique



En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant,
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le **144**

Symptômes possibles d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement! Faire boire et rafraîchir la personne.



www.vd.ch/canicule